

# BULLETIN D'INFORMATIONS COVID-19

Jeudi 26 mars 2020 à 10h  
N°6

Les informations publiées sont mises à jour quotidiennement



## ACTUALITÉS/INFOS

Dans un avis consultatif rendu **mardi 24 mars**, le conseil scientifique sur le Covid-19 a estimé que le confinement mis en place le 17 mars pourrait durer « vraisemblablement au moins six semaines », soit jusqu'à fin avril. « **Le confinement est actuellement la seule stratégie réellement opérationnelle** », a fait valoir le groupe d'experts.

Lundi soir, le premier ministre, Edouard Philippe, avait averti que le confinement pouvait « durer encore quelques semaines ».

Pour accompagner ses décisions, le gouvernement a annoncé mardi la création d'une seconde instance composée de douze experts, baptisée « comité analyse recherche expertise » (CARE), qui aura un rôle plus opérationnel.



### POUR S'INFORMER

Pour la situation à Mayotte, un numéro vert est activé par l'ARS.  
(appel gratuit de 8h à 18h - 7j/7)  
**0801 90 24 15**

Numéro vert national appel  
(gratuit, 7j/7, 24h/24)  
**0 800 130 000**

Pour toutes informations complémentaires :

- [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)
- [www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus)
- [www.mayotte.ars.sante.fr](http://www.mayotte.ars.sante.fr)

### LIENS UTILES

**Education nationale**  
Consultez les recommandations du [Ministère de l'Éducation nationale](http://www.education.gouv.fr) et de votre [rectorat à Mayotte](http://www.rectorat-mayotte.fr)

**Arrêts de travail Coronavirus**  
Les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents. Voir les modalités sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

**Conseil aux Voyageurs**  
Consultez les recommandations sur [le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](http://www.europe-afaires-etrangeres.fr)

## Préconisations auprès du grand public sur le port du masque

Le port du masque chirurgical n'est pas recommandé sans présence de symptômes. Le port du masque est destiné avant tout aux professionnels de santé et vise à protéger les patients les plus fragiles.

Ce sont les gestes barrières (se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon, tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter après utilisation, ne pas cracher) et les mesures de distanciation sociale qui sont efficaces.

